



Programme de formation
Aux fonctions de télépilote de
drone civil pour un usage
professionnel.

Formation drone
pour l'immobilier

Mise à jour le 10/03/2026

Visiter notre site web [en cliquant ici](#)

1/ Présentation de la formation

a) Introduction

- Formation destinée à toutes personnes souhaitant proposer des prestations où le drone pourrait représenter un outil de travail supplémentaire.
- Préparation à la catégorie ouverte et à la catégorie spécifique.

b) Objectifs :

- Devenir exploitant UAS
- Acquérir les connaissances théorique et pratique pour télépiloter un drone civil
- Maîtriser un multirotor
- Devenir télépilote en catégorie ouverte
- Devenir télépilote en catégorie spécifique
- Préparer une mission correctement
- Découvrir les autres possibilités que pourrait offrir cet outil

Durée 38 h en présentiel 5 h en distanciel	Nombre de stagiaires 3 maxi par sessions
Lieu Salle de formation : à définir avec le candidat Terrain de vol : à définir avec le candidat	Coût H.T. global 1650 €

2/ Modalités d'accès à la formation

a) Dates et horaires

- FOAD : 5h
- 38 heures réparties sur 5 jours : du ... / ... / au ... / ... /
- De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

b) Public concerné

Salariés ou non-salariés des domaines immobiliers (BTP, vente, promotion, architecture, inspection, ...) souhaitant utiliser un drone pour réaliser des travaux de type prises de vues et vidéos aériennes dans leur contexte professionnel, et dans le respect de la réglementation en vigueur.

c) Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation

Prérequis à l'entrée en formation :

Peuvent s'inscrire aux sessions de formations certifiantes les personnes qui ont obtenu un certificat théorique décerné par la DGAC et/ou EASA, ou inscrit à une session de passage d'examen (Attestation A1 et A3, CATS, CATT, CATD, ...).

Prérequis à la validation de la certification :

Peuvent se présenter aux sessions d'évaluation en vue de l'obtention de la certification « Exploitation d'un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière », et afin de satisfaire au cadre légal, les candidats/candidates ayant suivi une formation certifiante dispensée par l'organisme certificateur, ou tout autre formation dispensée par le réseau de partenaires « DronEdifice » respectant les exigences de l'organisme certificateur.

d) Conditions d'inscription

Admission après entretien téléphonique préalable.

Cet entretien permettant de valider l'adéquation de la formation avec le projet du stagiaire.

e) Délais d'accès

Les délais d'accès à cette formation sont conçus pour être flexibles et adaptés aux besoins des participants. Une fois l'inscription validée, un délai moyen de 2 à 4 semaines est prévu avant le début de la session afin de permettre à chaque participant de s'organiser et de préparer son engagement. Ce délai peut varier en fonction des dates programmées, des disponibilités du

formateur et des éventuelles démarches administratives nécessaires. Nous recommandons aux futurs participants d'anticiper leur inscription pour garantir leur place et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en amont de la formation.

f) Accessibilité handicap

En fonction du type de handicap, des aménagements peuvent être apportés à l'accessibilité de la formation et le programme peut être aménagé afin de favoriser l'inclusion du candidat. Néanmoins, certains handicaps pourraient ne pas être compatibles pour exercer. N'hésitez pas à contacter Jacky DUVERGER au 0749452808 ou écrire un e-mail à megapixair@gmail.com afin de nous signaler toute adaptation spécifique nécessaire afin que nous puissions anticiper et répondre aux besoins pour une expérience d'apprentissage optimale.

3/ Déroulé pédagogique, moyens pédagogiques et techniques de la formation

a) Contenu pédagogique – Programme de la formation

Formation Ouverte A distance

- Préparation théorique à l'examen du CATS
- A réaliser avant ou après la formation pratique en présentiel
- Plateforme e-learning en ligne accessible en illimité
- Accompagnement pour l'inscription à l'examen finale
- L'apprenant avance à son rythme
- Suivi jusqu'à la réussite de l'examen

Jour 1

- Présentation des participants – Revue des attentes personnalisées.
- Présentation de l'organisation et des modalités.
- Présentation du matériel de la formation.
- Premières notions réglementaires (Cartes, Notam, zones...).
- Les catégories applicables à l'activité immobilière (ouverte et spécifique).
- Obligations liées à la prise de vue aérienne.
- Présentation de l'évolution d'un drone type multiréacteur et de sa constitution.
- Radiocommande et interface.
- Batteries (charge – stockage).
- TP : Première préparation d'une mission en catégorie "ouverte".
- La visite prévol
- Briefing des vols en catégorie spécifique selon scénarii STS01 (VLOS).
- Présentation des checklists communes à chaque vol.
- Présentation des exercices, évolution, retour sans écran...
- Évaluation des risques (initiation).
- Prise en main d'une machine avec retour vidéo.
- Vol sans vidéo.
- Debriefing.

Jour 2

- Réglementation propre à l'activité immobilière
- Droit à l'image et notions de propriété privée
- Les zones réglementées aériennes et documentation adaptée.
- Les types de vols dans l'activité immobilière (VLOS, BVLOS)
- TP : déclaration scénario STS 01.
- Exercice de prises de vues d'une parcelle immobilière
- Mise en situation d'éléments perturbants liés aux personnes tierces
- Notions de facteur humain et checklists.

Jour 3

- Autorité de tutelle pour les vols de drones.
- Composition du MANEX.
- Importance des assurances (RCP aéronautique).
- Gestion des documents administratifs obligatoires.
- TP : déclaration scénario STS02.
- Briefing des vols en catégorie spécifique selon scenarii STS02 (BVLOS).
- Évaluation des risques.
- Prise en main et vol d'une machine avec retour vidéo sans visibilité.
- Debriefing.

Jour 4

- Réglage des capteurs photos et choix matériel adapté à l'activité immobilière.
- Bases de la photographie aérienne.
- Bases de la vidéo aérienne.
- Briefing des vols en catégorie ouverte (VLOS), propres aux vols immobiliers hors agglomération.
- Prises de vues vidéo, maîtrise des modes automatiques dans le cadre des vols immobiliers.
- Évaluation des risques.
- Debriefing.

Jour 5

- Révisions sur base de QCM.
- Examen blanc
- TP: Préparation d'une mission dans le cadre immobilier en catégorie spécifique.
- Corrigé collégial.
- **Présentation à l'examen en présence de jury**

b) Formateur(s)

Jacky DUVERGER, photographe depuis 2006, vidéaste depuis 2014, télépilote de drone depuis 2013, il a travaillé en sous-traitance avec un organisme de formation en tant que formateur de télépilote de drone. Il assure la formation pratique aux scénarios standard nationaux S1, S2, et S3 jusqu'en 2023 et aux scénarios standard européens STS-01 et STS-02 depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation jusqu'à maintenant. Il prépare le candidat à la certification ainsi qu'à l'examen théorique en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude Théorique de pilote à distance pour les Scénarios standard (CATS). Il est aussi pilote d'avion privé (PPL-a) et pilote ULM multiaxe.

c) Matériel requis

- Ordinateur portable (recommandé), tablette ou smartphone.
- Carnet de note (vivement recommandé)

d) Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Une réunion d'ouverture est prévue au début de la formation afin de favoriser un démarrage optimal pour tous les participants. Cette session introductive a pour objectif de rappeler le déroulé de la formation, les objectifs pédagogiques, ainsi que les modalités d'apprentissage. C'est également un moment d'échanges où chacun peut poser des questions, exprimer ses attentes, et se familiariser avec les autres participants et les formateurs. Cette rencontre permet d'instaurer un climat de confiance et de collaboration, tout en veillant à ce que chacun se sente inclus et prêt à tirer le meilleur parti de la formation.

Nous alternerons régulièrement théorie et pratique : chacun travaillera chacun son tour pour mettre en pratique au fur et à mesure les notions abordées. L'autre apprenant veillera à l'exercice et essaiera de déceler les éventuelles erreurs et assurera la sécurité au sol.

La formation pratique se déroulera principalement en extérieur sur des terrains de vol adapté.

La formation théorique pourra se dérouler en bureau privatif, à domicile ou tout autre local adapté.

Des quizz sont réalisés à la fin de chaque jour de formation pour évaluer la bonne compréhension des notions abordées. La correction se fera à la fin du quizz.

e) Supports pédagogiques

L'apprenant aura à disposition :

- Un accès à la plateforme e-learning pour se préparer à l'examen théorique CATS
- Un simulateur pour s'entraîner
- Un programme de formation
- Un livret de progression

f) Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :

- Évaluation pratique formation en continu.
- Commentaire personnel en fin de formation.
- Bilan le dernier jour.
- Feuille d'émarginement rempli chaque jour en fin de journée.
- Attestation de formation pratique provisoire remis en fin de formation.
- Certification, le cas échéant, et l'attestation de formation pratique définitif envoyé par e-mail en dématérialisé.

4/ Le projet professionnel de la formation

a) Situation de l'apprenant :

- Salarié ou chef d'entreprise.
- Travailleur indépendant.
- Personne en reconversion professionnel.
- Demandeur d'emploi avec projet de création ou de reprise d'entreprise.
- Tout autre personne souhaitant acquérir de nouvelles compétences.

b) Objectifs professionnels de l'apprenant :

- Acquérir de nouvelles compétences et connaissances afin de pouvoir utiliser des drones en respectant la réglementation en vigueur.
- Apporter une plus-value à leurs prestations existantes.
- Etoffer l'éventail de prestations.
- Répondre à une demande client de plus en plus en proie à la captation aérienne de données.